

# Comment se mobiliser face aux violences et au harcèlement dans la Fonction publique ?

Selon une enquête de *Qualisocial* présentée en novembre 2022, la Fonction publique territoriale est particulièrement touchée par le harcèlement au travail. Près d'1 agent sur 3 (32 %) du secteur public dit avoir été victime de ce type de situations.

**Le centre de gestion de la Fonction publique du Morbihan** a donc souhaité mettre en avant ces problématiques de harcèlement et de violences au travail afin de sensibiliser les collectivités et établissements publics morbihannais. Ces phénomènes ont des conséquences graves sur la santé et le bien-être des agents, mais aussi sur la qualité des services publics rendus à la population locale.

Au-delà de la sensibilisation des employeurs, élus, RH et agents, des mesures d'accompagnement des agents victimes de violences ou de harcèlement sont proposées, notamment la mise en place d'une cellule d'écoute, l'orientation vers des structures adaptées ou encore le conseil juridique.